

Communiqué de presse

Swiss Life France



Paris, le 27 août 2025

Protection sociale des travailleurs non-salariés : Les enseignements de la deuxième édition de l'indice de vulnérabilité créée par Swiss Life France

L'indice progresse à 67,2/100 chez les indépendants (+2,4 points), reste élevé chez les dirigeants de TPE (67,4) et atteint 70,2 chez les médecins généralistes, interrogés pour la première fois, cette année.

Dans un contexte économique, politique et social incertain – entre notamment tensions géopolitiques et débat récurrent sur la réforme des retraites – les travailleurs non-salariés expriment une inquiétude croissante face à l'impact de la conjoncture sur leur activité. 81 % des dirigeants de TPE, 72 % des indépendants et 72 % des médecins généralistes estiment que le contexte actuel est source d'inquiétude, et redoutent des répercussions concrètes sur leur activité (81 %, 68 % et 71 % respectivement).

Cette instabilité fait peser des risques bien réels sur leur équilibre économique : un travailleur non-salarié sur trois place désormais la sécurisation de ses revenus face aux conflits internationaux et aux incertitudes économiques parmi ses priorités (37 % des dirigeants de TPE, 34 % des indépendants). **Et ils sont encore plus nombreux à vouloir renforcer leur protection sociale¹** : 43 % des dirigeants, 41 % des indépendants et 39 % des médecins en font une priorité actuelle. **Mais ces attentes se heurtent à un système de protection sociale jugé complexe.** 76 % des dirigeants de TPE (+4 points par rapport à juin 2024) et 73 % des indépendants déclarent rencontrer des difficultés pour bien en maîtriser les enjeux. Ce constat est partagé par 79 % des médecins généralistes. **Cette méconnaissance s'accompagne d'un sentiment de vulnérabilité toujours très élevé, comme en témoigne l'indice mesuré, de nouveau, cette année.** Chez les indépendants, il progresse à 67,2/100 (+2,4 points), se maintient à un niveau élevé chez les dirigeants de TPE (67,4/100, -1 point), et atteint 70,2/100 chez les médecins généralistes.

La deuxième vague de cette étude "Indice de vulnérabilité des travailleurs non-salariés" menée par OpinionWay pour Swiss Life France auprès de dirigeants d'entreprise (de 1 à 9 salariés), d'indépendants (professions libérales, chefs d'entreprise sans salariés, micro-entrepreneurs, etc.) et de médecins généralistes, en juin 2025, **met notamment en lumière les attentes persistantes des travailleurs non-salariés sur ce thème, et le sentiment de vulnérabilité plus marqué, par rapport à l'année précédente.**

1) Un sentiment de vulnérabilité toujours intense chez les travailleurs non-salariés

- Cette année à nouveau, les travailleurs non-salariés partagent largement un sentiment de vulnérabilité. 88 % des dirigeants d'entreprises de 1 à 9 salariés (+1 point depuis

¹ La protection sociale, en assurance, permet d'être couvert en santé via la complémentaire santé, plus communément appelée "mutuelle" ; de se prémunir des aléas de la vie avec une couverture en prévoyance couvrant l'incapacité, l'invalidité et le décès ; enfin, elle permet également de préparer sereinement sa retraite grâce aux produits d'épargne retraite pour se constituer un complément de revenus.

juin 2024) et 87 % des indépendants (+3 points) déclarent se sentir vulnérables. Près de 9 médecins sur 10 partagent ce constat (88 %). Les femmes indépendantes rapportent un sentiment de vulnérabilité accru par rapport aux hommes (94 % contre 80 %).

- **Leur vulnérabilité face à la protection sociale est largement partagée : 86 % des dirigeants de TPE (+3 points) et des indépendants (+10 points) s'en disent conscients, tout comme 78 % des médecins généralistes.** Ce sentiment est encore plus marqué chez les moins de 40 ans, dont 96 % des jeunes indépendants qui se déclarent vulnérables.
- **Le sentiment de vulnérabilité des travailleurs non-salariés se fonde, en partie, sur le manque de sécurité auquel ils estiment qu'ils seraient confrontés s'ils devaient interrompre momentanément leur activité.** Dans cette hypothèse, 81 % des dirigeants de TPE (stable par rapport à juin 2024) et des indépendants (+3 points) estiment que leur activité professionnelle serait en péril ; un sentiment encore plus présent dans les perceptions des médecins (88 %). **Même un arrêt de durée moyenne mettrait la majorité des travailleurs non-salariés en difficulté, ce qui pourrait influencer leurs choix de vie :** prendre un congé de plusieurs semaines à l'occasion de la naissance de leur enfant serait impossible en raison des conséquences financières que cela entraînerait pour 7 dirigeants de TPE et indépendants sur 10.
- **Face à ce constat la crainte suscitée par un possible arrêt de travail de plusieurs semaines voire plusieurs mois progresse :** 8 travailleurs non-salariés sur 10 déclarent que cette perspective leur fait peur (79 % des dirigeants de TPE, +2 points ; 79 % des indépendants, +5 points) et la majorité d'entre eux redoutent les accidents du travail compte tenu de leur niveau de couverture actuelle (68 % des dirigeants de TPE, -3 points ; 61 % des indépendants, stable). La peur de devoir s'arrêter longtemps est encore plus marquée chez les médecins généralistes (87 %).
- **Ce sentiment de fragilité se traduit aussi dans leur vie quotidienne : nombre d'entre eux adaptent leurs comportements pour limiter les risques.** Ainsi, 58 % des dirigeants de TPE (-2 points), 49 % des indépendants (+4 points) et 55 % des médecins généralistes évitent certaines activités qu'ils jugent risquées afin de prévenir ou limiter les arrêts de travail.
- **Ce sentiment est également nourri par les expériences qu'ils ont pu avoir lorsqu'ils étaient en arrêt de travail :** 61% des dirigeants de TPE et 51 % des indépendants ont déjà été confrontés à des difficultés de prise en charge dans ce cas précis. Malgré une relative baisse des problèmes rapportées par rapport à juin 2024, un travailleur sur deux ayant déjà eu un arrêt de travail a eu du mal à le faire prendre en charge (48 % des dirigeants de TPE, -12 points ; 52 % des indépendants, -3 points).
- **Une très large majorité de travailleurs non-salariés jugent la protection sociale dont ils bénéficient inférieure à celle des salariés :** 83 % des dirigeants de TPE (-1 point), 84 % des indépendants (stable) et 92 % des médecins généralistes.

2) Une couverture jugée insuffisante face aux aléas de la vie professionnelle

- **Les garanties offertes par leur couverture sociale sont perçues comme insuffisantes par la grande majorité des travailleurs non-salariés.** Jusqu'à neuf d'entre eux sur dix estiment qu'elles ne couvriraient pas correctement au moins un besoin essentiel en cas de difficulté (86 % des dirigeants de TPE, 90 % des indépendants et 91 % des médecins généralistes).
- **En cas d'arrêt de travail, une large majorité de travailleurs non-salariés jugent leur couverture actuelle insuffisante : c'est le cas de 78 % des dirigeants de TPE**

(-3 points), 84 % des indépendants (+1 point), et 83 % des médecins généralistes. Le maintien de la rémunération (respectivement 58 %, 74 %, 61 %), la continuité de l'activité (57 %, 66 %, 63 %), l'accès à un accompagnement psychologique (54 %, 57 %, 56 %) et la protection de la famille (51 %, 57 %, 51 %) sont perçus comme autant de points faibles. Jusqu'à 4 sur 10 s'estiment aussi mal couverts pour les soins médicaux (30 %, 42 %, 23 %). Seule une minorité considère sa couverture tout à fait satisfaisante (7 à 15 %).

- **En cas d'invalidité, les travailleurs non-salariés expriment les mêmes inquiétudes : 77 % des dirigeants (+1 point), 83 % des indépendants (+2 points) et 86 % des médecins jugent leur couverture insuffisante pour répondre à au moins un besoin essentiel.** Le maintien de la rémunération (respectivement 62 %, 73 %, 75 %) et la continuité de l'activité (61 %, 72 %, 75 %) restent les principales failles, suivis par l'accès à un soutien psychologique (54 %, 58 %, 59 %). Les inquiétudes sont plus marquées qu'en cas d'arrêt de travail pour les soins médicaux (38 %, 49 %, 36 %). Seuls 5 à 14 % des répondants se disent pleinement satisfaits de leur couverture.
 - **En cas de décès, la majorité des travailleurs non-salariés jugent leur couverture actuelle insuffisante pour protéger leurs proches :** c'est le cas de 76 % des dirigeants de TPE (stable), 81 % des indépendants (-1 point), et 83 % des médecins. Leur principale inquiétude porte sur la capacité de cette couverture à maintenir un revenu temporaire pour leur famille (respectivement 59 %, 70 %, 63 %) ou à garantir une pension longue durée à leurs enfants ou conjoint(e) (58 %, 69 %, 65 %). Par ailleurs, plus d'un répondant sur deux doute que les frais d'obsèques puissent être correctement couverts (55 %, 59 %, 48 %), ou que ses dettes ne soient transmises à ses héritiers (54 %, 56 %, 43 %).
 - **La prise en charge des soins médicaux reste très insuffisante aux yeux des travailleurs non-salariés :** seuls 15 % des dirigeants et 11 % des indépendants s'en disent pleinement satisfaits en cas d'arrêt de travail, 14 % et 10 % en cas d'invalidité. En conséquence, la moitié d'entre eux renoncent à certains soins jugés trop coûteux (50 % des dirigeants, -3 points ; 50 % des indépendants, +4 points). Les médecins, mieux couverts et plus conscients des risques, y renoncent bien moins souvent (15 %).
- 3) La difficulté à bien comprendre les enjeux relatifs à leur protection sociale entretient le sentiment de vulnérabilité des travailleurs non-salariés et a un impact direct sur leur capacité à opter pour des solutions adaptées à leur situation.**
- **Les trois-quarts d'entre eux jugent ces sujets compliqués à bien maîtriser,** une opinion en progression par rapport à juin 2024, partagée par les dirigeants (76 %, +4 points), les indépendants (73 %, +6 points) et les médecins (79 %).
 - **Le manque de compréhension du système de protection sociale a un impact direct sur leur capacité à se protéger, notamment pour les indépendants.** Seulement 56 % des indépendants déclarent avoir souscrit à – au moins – un contrat, contre 76 % des dirigeants de TPE et 87 % des médecins généralistes.
 - **Les contrats de prévoyance,** qui protègent face aux accidents de la vie, sont largement adoptés par les médecins (78 %) mais plus rarement par les dirigeants de TPE (57 %) et minoritaires chez les indépendants (37 %). Même constat pour **les contrats temporaires décès** qui permettent d'assurer un soutien financier aux proches en cas de décès : seulement un dirigeant sur quatre (26 %), un médecin sur cinq (21%) et un indépendant sur six (13 %) sont assurés dans ce domaine.

- **8 travailleurs non-salariés sur 10 redoutent la perte de revenus que représentera leur passage à la retraite** (80 % des dirigeants, stable ; 79 % des indépendants, +1 point ; 81 % des médecins) : pourtant, seuls les médecins sont majoritairement passés à l'action avec une souscription à un contrat de retraite supplémentaire (60 %), une pratique plus rare parmi les dirigeants de TPE (41 %) et chez les indépendants (31 %).
- La mise en place d'un **dispositif d'épargne salariale** n'est pas non plus un réflexe pour ces actifs : seuls 26 % des dirigeants y ont souscrit pour eux-mêmes et 27 % pour leurs salariés. Ce choix est encore plus marginal chez les médecins (19 %) et les indépendants (9 %). Parmi les employeurs, 26 % des dirigeants et 14 % des médecins ont également mis en place un dispositif de retraite supplémentaire via un plan d'épargne collectif adossé.

Pierre François, directeur général de SwissLife Prévoyance et Santé, a déclaré :

« Les résultats de cette deuxième étude révèlent la forte vulnérabilité des TNS (incluant les dirigeants d'entreprise et les indépendants) et celle des médecins généralistes, interrogés pour la première fois. Pour nous assureurs, l'enjeu principal réside en un accompagnement personnalisé pour répondre à leurs besoins spécifiques : l'offre de prévoyance proposée doit être, de facto, réellement modulable. De plus, nous devons redoubler d'effort de pédagogie auprès de cette cible y compris dans le cadre de la préparation de leur retraite – et de celle de leurs collaborateurs avec l'épargne salariale, formidable outil de fidélisation. Dans ce contexte, je suis convaincu que Swiss Life, de par la qualité reconnue de ses offres, associées à l'expertise de ses réseaux orientés vers le conseil, dispose de réels atouts pour répondre à leurs attentes. Notre ambition, en nous positionnant résolument du côté des entrepreneurs, est de construire, avec eux, leur confiance financière afin qu'ils puissent vivre en toute liberté de choix. »

Éléonore Quarré, responsable des études Société – Pôle Opinion chez OpinionWay a déclaré :

« Le sentiment de vulnérabilité chez les travailleurs non-salariés dépasse le simple ressenti personnel : il structure profondément leur rapport au travail. Dans un contexte instable, cette insécurité systémique les isole face aux aléas, avec une protection sociale souvent complexe à comprendre et difficile à mobiliser. Cette peur de l'arrêt de travail est très présente : 8 indépendants sur 10 redoutent de devoir s'arrêter plusieurs semaines, une crainte encore plus forte chez les médecins (87 %). Cette angoisse, couplée à une couverture insuffisante, freine concrètement la sécurisation de leur parcours professionnel. »

Méthodologie

Cette étude évalue le sentiment de vulnérabilité que les dirigeants d'entreprise, les médecins et les indépendants ressentent en matière de protection sociale.

Elle a été menée auprès d'un échantillon de 870 TNS dont 339 indépendants, 326 dirigeants d'entreprise (de 1 à 9 salariés) et 205 médecins généralistes.

La représentativité de l'échantillon a été assurée par un redressement selon le secteur d'activité et la taille d'entreprise. L'échantillon des médecins généralistes a été constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge et de région de résidence.

L'échantillon a été interrogé par questionnaire auto-administré en ligne sur système CAWI (Computer Assisted Web Interview) entre le 21 mai et le 5 juin 2025.

OpinionWay a réalisé cette enquête en appliquant les procédures et règles de la norme ISO 20252.

À propos de Swiss Life

Swiss Life est un acteur référent en assurance et gestion de patrimoine, avec un positionnement reconnu d'Assureur Gestion Privée. Notre approche est globale en assurance-vie, banque privée, gestion financière, ainsi qu'en santé, prévoyance et dommages.

Grâce à un conseil adapté et des solutions de qualité, nous permettons à chacun de nos clients, particuliers comme entreprises, de construire leur indépendance financière et d'être pleinement acteurs de leur vie, à chacune de ses étapes.

En tant qu'entreprise responsable, nous sommes engagés dans une démarche de développement durable, dont l'ambition est de permettre aux générations actuelles et futures de vivre selon leurs propres choix.

#YourLife #VotreIndépendanceFinancière #ConfianceFinancière

www.swisslife.fr

À propos de la raison d'être de Swiss Life

Swiss Life s'est dotée, en 2019, d'une raison d'être qui résonne avec un besoin universel : chacun veut avoir la liberté de décider de sa vie. Par son savoir-faire et le conseil délivré, par son offre en épargne, retraite, gestion de patrimoine, santé, prévoyance et dommages, Swiss Life accompagne ses clients pour les aider à disposer des capacités financières essentielles à leurs besoins fondamentaux et à leurs aspirations, à vivre en toute liberté de choix. Ainsi, Swiss Life a toujours fait de l'accompagnement de ses clients, sur le long terme, un engagement fort.

[Les derniers articles de SwissLife sur la liberté de choix](#)

Contacts presse :

Pascale Nesci – 06 33 97 35 69 – pascale.nesci@swisslife.fr

Laure Curien – 06 77 74 82 70 – lcurien@lebureau decom.fr